

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2022

Invité : Monsieur Casimir JAY représentant de la Ville de Troyes

Excusé : Représentant de la Ville des Noës près Troyes

L'assemblée générale annuelle du club s'est tenue le jeudi 23 juin 2022 de 18 h 30 à 19 h 45 au COSEC des Terrasses.

40 licenciés ont participé à cette assemblée en présentiel. Monsieur Casimir JAY représentait Monsieur François BAROIN, maire de Troyes.

Avant le début de l'assemblée générale, le président André PAUTRAS a fait part du décès de Monsieur André WEBER, licencié du club depuis longtemps, vainqueur en vétérans en décembre 2021. Une minute de silence a été respectée en sa mémoire par toute l'assemblée.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Une année qui rend compte pour la première fois, depuis 3 ans, d'une année sportive presque « normale ». Si les activités sportives ont repris en septembre dernier, il a fallu, même si elles ont évolué jusqu'en mai 2022, mettre en place les mesures anti-covid définies par l'Etat : port du masque, désinfection des mains, des matériels, respect de la distanciation, enregistrement des présents à chaque séance.

L'obligation du test ou du vaccin a écarté de la pratique 4 licenciés évoluant dans les divisions supérieures. Ce qui a affaibli notablement nos équipes en championnat de France. Mais l'activité sportive a pu reprendre et nos licenciés ont pu jouer au tennis de table.

La saison 2021-2022

▪ L'état des licenciés :

Si 10 licenciés non vaccinés n'ont pas souhaité à la rentrée de septembre reprendre une licence, une majorité d'anciens se sont réinscrits ainsi que des nouveaux jeunes ou loisirs adultes, rencontrés lors des manifestations de rentrée : Fête du sport à Troyes et Vitalsport à Décathlon. Avec le retour post Covid, c'est donc 151 licenciés au TOSNOES cette saison, un presque record par rapport à un effectif moyen sur 10 années de 120 licenciés ; c'était inespéré !

Caractéristiques de cette population : 19 femmes et 132 hommes ; 70 licenciés de moins de 18 ans et 81 adultes ; 68 licences compétitions dont 23 jeunes et 45 adultes ; 83 licences promotionnelles : 47 jeunes à l'Ecole de tennis de table et 36 adultes en sport loisirs.

▪ **Les activités mises en place :**

- **L'École de tennis de table :** 3 groupes de niveau le mercredi après-midi, 2 le vendredi soir, animés par Christophe DO avec la collaboration de deux juniors du club, Tancrède et Maximilien, puis intervention de François Maillard le mercredi de ces 2 derniers mois. Très bonne gestion, activités variées pour tenir compte de la diversité des motivations autour de l'acquisition des compétences techniques et l'amusement.
- **Les entraînements compétiteurs :** 3 séances collectives : l'Elite avec François, adultes avec Christophe et loisirs avec Pierre.
Christophe a animé des séances d'entraînement individuel avec des jeunes motivés et quelques adultes.
- **Les loisirs :** fortement présents les lundis et mercredis soirs, ils pouvaient également pratiquer les autres soirs. Merci à Jean-Marie pour son animation du groupe qui appréciaient ses pots du premier lundi du mois !

Le club, comme chaque année, a organisé au COSEC des Terrasses des **manifestations** du Comité de l'Aube : un tour du Critérium fédéral, le Championnat de l'Aube par classement et le Championnat des vétérans.

Grâce à son entraîneur salarié, le TOSNOES anime des actions en direction d'autres publics que ses licenciés, il s'agit de **la dimension insertion sociale chère à notre club**, aider à ce que des publics loin du sport le pratiquent :

- l'animation de cycles d'initiation au tennis de table pour les élèves d'établissements primaires de quartiers défavorisés : quartier Jules Guesde à Troyes et au Noës-près-Troyes.
- cette action a été cette année reprise à l'École Achille Payeur de Sainte Savine et a débuté à l'école de la Rivière de Corps.
- une intervention auprès des résidents du Foyer Auboïs de Saint-Julien-les-Villas et, depuis peu, une action au profit des résidents du Centre d'accueil de demandeurs d'asile de l'AATM situé à la Chapelle St Luc.
- des interventions ponctuelles lors de manifestations en faveur du sport à Pont Sainte Marie et à la Rivière de Corps.
- et bien sûr, comme chaque année, l'activité tennis de table des passeports loisirs de la Ville de Troyes pendant les vacances scolaires.

Merci à Christophe de conduire toutes ces actions très différentes avec toujours beaucoup de succès.

Le bilan sportif fera l'objet du point suivant de l'ordre du jour.

Perspectives pour la saison 2022/2023

Les documents financiers qui vous seront présentés révèlent la fragilité financière actuelle du club. Par ailleurs le licenciement annoncé prochainement du poste à mi-temps qu'occupe Christophe au Comité de l'Aube de Tennis de Table, nous amène à nous mobiliser pour sauvegarder son poste, indispensable au fonctionnement du club.

Le club va relancer la **recherche de fonds de mécénat**, même si les deux tentatives conduites juste avant la Covid, l'une avec la collaboration de l'IUT et la suivante avec YSchools ont été infructueuses. Nous reprenons cette démarche avec l'accompagnement du Centre français des

Fonds et Fondation qui nous propose l'élaboration de documents de prospection et l'organisation de sa programmation. Cette action pour réussir, devra mobiliser l'ensemble des licenciés du club et leurs proches. La mise en place se fera en septembre 2022. Cela nous conduira à rechercher, au-delà de notre site internet géré par Pierre-Alexandre et dont le fonctionnement donne toute satisfaction, d'autres outils de communication à destination des entreprises.

L'ensemble des activités du club seront reconduites l'an prochain, **avec quelques développements** pour mettre encore l'accent sur **le rôle social du club** :

- Développement de l'intervention dans de nouvelles écoles : projet à l'étude à Pont-Sainte-Marie, commune en secteur ZAD ;
- Développement des actions avec les foyers sociaux : des premiers pas avec la population adultes du CADA devrait se pérenniser voire s'ouvrir à d'autres sites d'insertion.
- Est à l'étude également l'affiliation à la fédération handisport : le fait que l'un de nos licenciés soit agent de développement du Handisport dans le département de l'Aube pour le Comité de l'Aube handisport n'y est pas étranger. Un dépôt au COSEC de 2 fauteuils roulants et d'une table spécifique pour Ping pour malvoyant permettra au club de faire de la sensibilisation au Handiping.

L'**organisation interne** évolue également : le trésorier Claude PETIT, après 25 années de fonction, souhaite passer la main, et c'est le vice-président, François Maillard, jeune retraité, qui prendra le relais au 1^{er} janvier prochain. Cette année 2022 est pour eux une année en double commande avec l'utilisation d'un nouvel outil de gestion pour le club.

Le club utilisera également à la rentrée le site **Hello Asso** pour gérer les cotisations des adhérents.

Toute cette activité au TROYES OS NOES est possible grâce à l'action de son entraîneur salarié que je remercie à nouveau mais aussi bien sûr à l'investissement très important de quelques membres du bureau (Claude, Alexas, François, Dominique, Jean-Marie...) et au soutien plus ponctuel de beaucoup d'autres, qui sont également indispensables.

Un grand merci à la Ville de Troyes pour cette salle rénovée, dont le nouveau sol s'avère moins fragile que nous le craignons initialement, beaucoup plus confortable pour les pratiquants et merci à ces collectivités qui nous soutiennent par leurs subventions : Ville de Troyes, les Noës-près-Troyes et le Conseil Départemental de l'Aube.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2021-2022

Championnat par équipes :

Le début de saison a été marqué par la non licenciation de 10 pongistes pour cause de non vaccination, dont 4 jouaient dans les équipes les plus fortes du club et de plus, l'équipe fanion perdait l'un de ses quatre piliers : Auguste parti en fac à Rouen, après les départs de Simon et Jérôme les saisons précédentes la Covid. Cela faisait beaucoup !

Serge a intégré l'équipe et sans un incident douteux l'équipe composée de Christophe, Louis, Pierre et Serge allait se maintenir, mais à l'avant dernier match, l'équipe la plus faible a recruté pour ce match 3 roumains classés 500 français et a privé le TOSNOES de la victoire et du maintien.

Dans cette 1^{ère} phase, maintien de toutes les équipes sauf la GE3 qui descend en GE4.

En phase 2, excellente prestation de l'équipe fanion qui écrase les autres équipes et remonte aussitôt en Pré nationale. Bravo à eux !

L'équipe 2, souffre de son faible effectif, de blessures et ne peut éviter la descente en GE2, on lui souhaite de remonter très vite. Une autre descente, l'équipe TOSNOES 5, un peu juste en terme de niveau ira se ressourcer en GE6. A noter la performance de l'équipe 5 de Thibaut qui, de haute lutte, montera en GE3.

Donc saison moyenne avec surtout le retour en pré national de l'équipe fanion.

Compétitions individuelles :

Critérium fédéral :

Se distinguent, une benjamine, **Maï Linh**, nouvelle licenciée venant de Châlons, qui évolue en Nationale 2 toujours dans les meilleures et **Lucas** qui la rejoint au tour 4 en minimes. **Mathis et Tancrede** n'ont pu se maintenir en R1, division à laquelle, **Maximilien, Charly et Pierre** ont accédé.

Ce sont distingués lors des différents tours : **Clément M., Romain M.** en cadets ainsi que Serge et Thuy.

Championnat départementaux :

Par classement : **4 titres sur 10** : Caroline en F8, Julia en F12, Lucas vainqueur de Kenny en H8 et Fayçal en H15.

Par catégories : **4 titres sur 13** : Maï Linh en benjamines, Julia en seniors dames, Christophe en seniors et le double avec Pierre.

Championnat régional Grand Est :

Mai Linh 3^{ème}, Pierre en quart en individuels comme en double.

Charly 2^{ème} par classement en Grand Est va au **championnat de France** où Mai linh ne s'arrête qu'en 16^{ème}.

Se sont distingués :

- 2 jeunes : Mai Linh et Lucas,
- 3 juniors : Tancrede (disparu sur blessure) Maximilien et Charly,
- En seniors : Julia, Pierre, Serge et bien sur l'inamovible Christophe 256 victoires et 5 défaites.

3. RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL

▪ Rapport financier 2021

Le trésorier, Claude PETIT, présente à l'assemblée le bilan financier de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le bilan 2021 est établi à 28 491,72 euros de recettes et 32 708,43 euros de dépenses soit un solde déficitaire de 4 216,71 euros. Il faut rappeler que cette période fortement troublée par la Covid a obligé le club à compenser les fermetures du COSEC et donc les entraînements. Le

club a dédommagé les licenciés de la saison 2020-2021 avec une licence à 20 €. Pour les nouveaux adhérents, la cotisation a été versée en deux fois : la moitié en 2021 et l'autre moitié en 2022. Ce qui a entraîné une recette de 2 063 € sur l'année 2022.

Les contributions volontaires en nature, soit le bénévolat, a été chiffré à hauteur de 9 500 €. Les avoirs au 31/12/2021 s'élevaient, quant à eux, à 63 401,92 €.

Il faut noter le maintien des subventions de la Ville de Troyes, de la commune des Noës-près-Troyes et du Conseil Départemental sur l'année 2021. Sans oublier l'aide de l'Etat à hauteur de 4 436,80 € dans le cadre de l'activité partielle. La FFTT a versé au club 1 000 € ce qui paraît peu (pas de match et assurance identique).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

▪ **Budget prévisionnel 2022**

François MAILLARD, vice-président, présente le budget prévisionnel 2022 s'élevant à l'équilibre à 46 255 €. Les principaux postes de dépenses concernent :

- la rémunération de Christophe ;
- les frais de déplacements qui sont budgétés à hauteur de 5 000 € du fait de l'agrandissement de la région Grand Est où les compétitions sont souvent organisées en Alsace ;
- le poste fournitures d'entretien et petit équipement tel que les balles qui est budgété à hauteur de 4 000 € ;
- la part des cotisations des licenciés versée à Ligue Grand Est qui s'élève à 4 800 € ;
- 2 600 € de subventions à devoir du fait de la non réalisation des projets pour lesquels elles ont été versées.

Concernant les recettes, les cotisations des licenciés sont budgétées à hauteur de 18 700 € dont 2 000 € sont le reliquat des cotisations 2021 versées en 2022. Les cotisations 2022-2023 ont été calculées sur une base de 130 licenciés.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée avec une abstention.

4. RAPPORT DE LA VERIFICATRICE AUX COMPTES

Madame Luisa CERVANTES, vérificatrice aux comptes, donne lecture de son rapport. Elle certifie la régularité et la sincérité des comptes du club qu'elle a examinée en la présence du trésorier le 28 mai 2022.

5. ELECTIONS : MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET PRESIDENT

Actuellement 15 membres au comité directeur. Théo GARCIA quitte le comité et 10 membres en poste depuis 3 ans souhaitent se représenter à nouveau : Jean-Marie BARON, Pierre-Alexandre COUSIN, Michel FREMINET, Alexas JULLY, Patrick LOMBARD, François MAILLARD, Thierry MODOLO, Dominique MAITROT, André PAUTRAS et Claude PETIT.

Sont membres au comité directeur et souhaitent le rester : Xavier BASTIE, Pierre DUCOFFE, Franck IUNG et Roland STOLZ. Jean-Luc MOREIRA se propose d'intégrer le comité.

Vote à l'unanimité pour la composition du nouveau comité directeur.

Ce Comité a élu André PAUTRAS pour la présidence du club. Celui-ci remercie pour la confiance qui lui est faite.

6. REMISE DES RECOMPENSES

Une remise des récompenses auprès de certains licenciés est effectuée par le Président pour souligner la performance sportive, le comportement, l'assiduité, la bonne conduite, l'engagement et la participation.

Sont félicités : Maël (poussin), Mathias HADJ (benjamin), Romain DITH (benjamin), Roberta, Maël FERNANDEZ, Guillaume VAUTHIER, Stèle, Tancrède BARBARANT, Julia DESCAMPS, Thibault BERTRAND.

Une distinction particulière pour Louis LAUNAY qui quitte le club, Pierre DUCOFFE, Christophe DO, Lucas BASTIE (+ 312 points de progression). Performance d'or : Maï Linh. Raquette d'or : Charly SERGENT (+ 350 points de progression).

7. INTERVENTION DES PERSONNALITES

Monsieur Casimir JAY de la commission des sports de la Ville de Troyes transmet ses félicitations pour les performances sportives. Pour cette saison, la fête du sport et le passeport loisirs sont les moyens de faire connaître le club à l'extérieur et confirme que la Ville de Troyes maintient son partenariat avec le Tos Noës Tennis de Table. Au niveau des finances, l'explication de la légère baisse de la subvention de la Ville a été vue avec le club. Il réaffirme la continuité de soutien de la Ville de Troyes au club.

Monsieur Patrick LOMBARD, président du Comité de l'Aube Tennis de Table, informe que le club se porte bien contrairement à d'autres clubs du département avec une perte de 150 licenciés sur le département. Il informe que le Comité de l'Aube a exonéré la cotisation du Tos Noës et des autres clubs et que les problèmes géographiques ont été remontés à la Ligue Grand Est. L'assemblée est levée à 19 h 45.

Le pot de l'amitié est proposé avec le champagne offert par la maison Devaux et les canapés préparés par Jean-Marie Baron, qu'ils soient remerciés.

Le président André PAUTRAS